

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Wissembourg

Nombre des  
membres : 18

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 31 AOUT 1998

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents : 16

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,  
Mme CABIROL, MM. PRÉVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,  
NEUHARD, WINLING, BABILON, WEISBECKER.

Absents excusés :

Mme MAECHLING

Absents :

M. RUSTENHOLZ

N° 50/1998

## OBJET : STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE CHOIX DU BUREAU DE COORDINATION SECURITE - SANTÉ

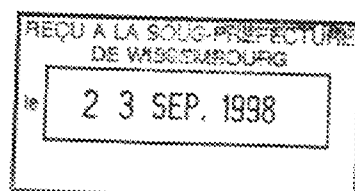
- Vu la délibération du 11 mai 1998 par laquelle le Conseil Communautaire approuve le projet d'aménagement du bâtiment de l'école maternelle de Morsbronn-les-Bains en structure intercommunale d'accueil de la petite enfance
- Vu la délibération du 15 juin 1998 du Conseil Communautaire attribuant la mission de maîtrise d'oeuvre
- Vu la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau
- Considérant la consultation engagée en vue du choix du bureau de coordination en matière de sécurité et de protection santé
- Considérant les offres pour la mission de coordonnateur SPS

*Après en avoir délibéré, le Bureau décide à l'unanimité :*

*. de retenir REYMANN Ingénierie pour l'exécution de la mission de coordination sécurité et de protection de la santé pour les travaux d'aménagement de la halte-garderie dans l'ancienne école maternelle de Morsbronn-les-Bains*

*. d'autoriser le Président à signer le contrat de coordination SPS avec REYMANN Ingénierie pour un montant de 5 250 F H. T. et tous documents y afférents*

Pour copie conforme  
MORSBRONN-LES-BAINS, le 17 septembre 1998



Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la Loi  
n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,  
Bernard LOGEL

